

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 1^{er} avril 2025

Date de convocation : le 25 mars 2025

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 20h20

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 29
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 1

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André ; MESNIER Christian

Étaient excusés :

G.B.M : MAILLARD Valérie ; ROUX Jean-Hugues ;
C.C.L.L : GARNIER Christophe ; GOSSE Pascal suppléant de M. Christophe GARNIER
C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Christian MAGNIN-FEYSOT

Procuration de vote :

Mandant : GARNIER Christophe
Mandataire : DEVESA Cyril

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – TOUTES COMPÉTENCES

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE RENDU DU
COMITÉ SYNDICAL DU 10 DÉCEMBRE 2024**

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Monsieur le Président :**

- ouvre la séance du Comité Syndical,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

**À l'unanimité, le Comité Syndical nomme Monsieur Christian MAGNIN-FEYSOT,
secrétaire de séance et approuve le procès-verbal de la séance du Comité Syndical
du 10 décembre 2024.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Christian MAGNIN-FEYSOT

